



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Avril 2026

Délibération n°2026050

Date de convocation : 14/04/2026

Membres en exercice : 29

Votants : 29

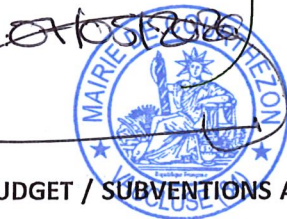
POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le



L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULLIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Sabine COURRIEU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Jean-Paul TESTUT, Coralie GOUMARRE, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Julie, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Alain CHAZOT, Benoit VALENZUELA, Cédric MAURIN.

Excusés :

Adrien HOSDEZ pouvoir à Nicolas PAGET
Jérôme DEMOTIER pouvoir à Xavier MOUREAU
Marc GELEDAN pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN
Julie BRAIL pouvoir à Alexandra CAMBON

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : Alexandra CAMBON

**FINANCES / BUDGET / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES PRIVEES
2026**

Les associations font battre le cœur de nos communes, elles sont un lien social considérable et participent à l'épanouissement des citoyens, concourant indéniablement au rayonnement d'un territoire.

A ce titre, la municipalité propose au Conseil Municipal de poursuivre le soutien financier de toutes les associations de Courthézon, permettant de leur venir en aide et de pérenniser leur riche activité.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 262 156 € suivant le tableau en annexe,

Le Conseil Municipal ayant oui l'exposé du Maire-Adjoint en charge de de la vie associative, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions pour les organismes susvisés, pour un montant total de 262 156 €,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2026,

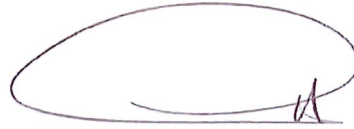
Délibération 2026050

- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions financières afférentes aux subventions annexées dont le montant excède 23 000 €.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

ANNEXE A LA DELIBERATION 2026050 – CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2026

BENEFICIAIRES CONVENTIONNES	MONTANT proposé 2026
ECOLE PRIVEE	103 000 €
CRECHE "LES CULOTTES COURTH"	31 880,50 €
ECOLE DE MUSIQUE	25 000 €
USEP	10 875 €
SPORTING CLUB COURTHEZON-JONQUIERES	50 000 €
Sous-total	220 756 €
BENEFICIAIRES NON CONVENTIONNES	MONTANT proposé 2026
AJC ASSOCIATION DES JEUNES DE COURTHEZON	300 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	400 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	400 €
AMICALE UNION BOULISTE	400 €
APEL NOTRE DAME	400 €
ASSO POMPIERS VETERANS GGE BLANCHE	200 €
ASSO DES COMMERCANTS	400 €
ASSO DES ŒUVRES CATHOLIQUE	1 000 €
BADMINGTON VOLANT DES 7 RIVIERES	200 €
BOXING CLUB	400 €
JUDO CLUB	500 €
GYM VOLONTAIRE	500 €
CLUB LES CIGALES	2 500 €
PING PONG CLUB	4 500 €
COMITE DE JUMELAGE	2 000 €
COS (COMITE DES ŒUVRES SOCIALES)	8 000 €
COURTH'IMAGE	300 €
CYCLO CLUB	500 €
FOYER LAIQUE	1 500 €
FOYER LAIQUE BIBLIOTHEQUE	5 000 €
GRS	400 €
LES AMIS DE LA SEILLE	700 €
LES AMIS DE L'ORGUE	300 €
LES AMIS DE ST HUBERT	600 €
LES CALES A 45 ^e	200 €

LES CIBISTES	700 €
LES 5 PAS DE COURTHEZON	300 €
LES RANDONNEURS	300 €
LOISIRS ET COMMUNICATION	400 €
MAM	200 €
PAROISSE	2 500 €
PHOTO CINE CLUB	600 €
SECOURS CATHOLIQUE	2 000 €
SPELEO CLUB	500 €
ST'ART	200 €
TEAM TREVOIS	1 500 €
TENNIS CLUB	600 €
Sous-total	41 400 €
TOTAL SUBVENTIONS	262 156 €